

Le Président

Monsieur Stéphane PIQUET
Président
Liffré-Cormier Communauté
8, le Carfour
35340 LA BOUEXIERE

Rennes, le 22 MAI 2024

Monsieur le Président,

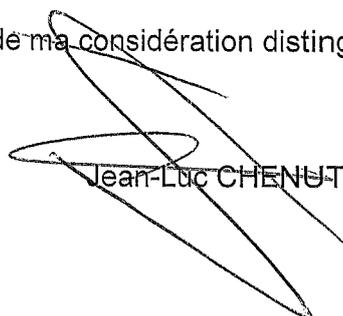
Le Département d'Ille-et-Vilaine, en tant que Personne Publique Associée, a été sollicité par courrier, par Liffré-Cormier communauté, le 24 avril 2024, sur le projet de modification simplifiée n°4 du Plan Local d'Urbanisme de la commune de la Bouexière.

L'objet de la modification porte sur l'ajout de 3 bâtiments présentant une qualité architecturale et patrimoniale à la liste du patrimoine pouvant changer de destination, notamment être aménagés en logement. Les constructions concernées répondent aux critères qui avaient été fixés lors de l'élaboration du PLU en 2017 pour être repérées à l'inventaire des constructions pouvant changer de destination.

L'avis du Département porte uniquement sur les compétences qui lui incombent comme notamment les routes départementales, les Espaces Naturels Sensibles et les itinéraires de randonnée d'intérêt départemental.

Le dossier n'appelle pas d'observation du Département.

Je vous prie de croire, Monsieur le Président, à l'assurance de ma considération distinguée.



Jean-Luc CHENU

- Copie
- Maine de la Bouexière
 - Madame Emmanuelle ROUSSET, Vice-présidente
 - Monsieur Sébastien GUERET, Conseiller départemental
 - Agence du Pays de Fougères